



CONSEIL MUNICIPAL n°19 du 30 juin 2016

Résumé condensé

Après chaque conseil municipal, son compte-rendu est également diffusé sur le site internet de la commune. Adresse: florimont.fr ou 90046.campagnol.fr.

1. Travaux d'assainissement collectif

Réseau de transfert terminé ainsi que réseau de collecte sur rue du Pâquis et de Faverois. Entreprise performante et à l'écoute des communes. Mrs Menotti et Scherrer ont participé à des réunions de chantiers très régulières pendant toute la durée des travaux.

2. INFO branchements individuels assainissement collectif

Le cas le plus courant : habitations qui n'ont pas de système individuel aux normes

Quand tout le réseau des rues concernées sera tiré et que la station de traitement sera opérationnelle, les intéressés recevront un courrier de la CCST. Ils auront alors **un délai de 2 ans** pour se brancher depuis la sortie eaux usées de la maison sur le nouveau regard posé en bordure de leur propriété. L'actuelle fosse septique devra être supprimée ou comblée.

Les eaux pluviales ne devront en aucun cas être branchées sur le nouveau regard.

Les autres cas, moins nombreux : habitations qui ont un système d'assainissement individuel aux normes, avec eaux pluviales séparées des eaux usées et filtre à sable ou mini-station de traitement.

Ces habitations ont déjà fait l'objet d'un courrier de la CCST certifiant que l'installation est aux normes.

Le délai de raccordement est alors de 10 ans, à dater de la mise en service de l'installation. Exonération sur 10 ans également des taxes d'assainissement. Mais le propriétaire peut décider de se brancher avant la fin des 10 ans. Dans ce cas, s'il le fait par exemple lorsque l'installation fonctionne depuis 6 ans, il sera encore exonéré des taxes d'assainissement pendant 4 ans.

3. Réfection totale de l'enrobé de la rue de Faverois

L'enrobé de la rue de Faverois attendait une réfection prochaine : nombreuses fissures... M. le maire a donc profité de l'occasion des travaux d'assainissement et s'est battu pour obtenir un prix de réfection inespéré. L'enrobé est à présent terminé. Le groupe de travail déjà constitué au sein du conseil se réunira fin août pour trouver des solutions pour ralentir la circulation dans la rue.

4. Travaux : distillerie - place - salle

Ravalement de la distillerie à la chaux réalisé par M. Babé, ainsi que les abords. L'alambic restera en place et le local arrière continuera de servir pour le stockage du matériel destiné au fleurissement du village. La porte avant sera changée et celle située à l'arrière remise en état.

M. Menotti fait un bilan des travaux réalisés sur la place. Rappelons que ces travaux répondent à une demande des parents d'élèves pour des raisons de sécurité. Les bandes blanches de parking ont été réalisées. Tout a été validé par la gendarmerie et la police. Le sens de circulation sur la place sera établi par un arrêté et matérialisé par des panneaux.



Accord du conseil pour un nouveau projet de M. Babé : nouvel escalier pour la « sortie de secours » de la salle.

5. Association Mont Fleuri

M. Gérard Saunier est présent à la réunion. Il intervient à la demande du maire. M. Saunier est revenu sur sa décision de démissionner de son poste de Président. L'association survivra si elle trouve de nouveaux adhérents. La dernière vente de fleurs a généré un bénéfice de 486 € que l'association remet à la commune, pour participer aux frais du fleurissement 2018.

6. Attribution du fonds de solidarité communautaire 2016

Le conseil autorise le maire à demander pour 2016 une aide de 2500 € à la communauté de commune au titre des frais de fonctionnement.

7. Convention pour transports scolaires des enfants de Faverois

Une convention est en place pour prendre au passage du bus des enfants de Faverois pour l'école maternelle de Joncherey. La commune de Faverois verse à ce titre une participation financière à notre RPI. La convention est reconduite pour 3 ans à partir de la rentrée 2016



8. Validation de l'emprunt pour ravalement de la mairie

Choix d'un emprunt de 30 000 € pour le ravalement de la mairie auprès du Crédit Mutuel : sur 10 ans, taux de 1,12%, remboursable par versements trimestriels de 793,83 €.

9. Questions diverses

➤ Comportement de certains citoyens : un mot du premier adjoint.

M. Brengarth intervient au conseil pour faire une mise au point. Quelques-uns de nos concitoyens ont apparemment besoin qu'on leur rappelle les rudiments de la démocratie : on vote pour une équipe, qui vote elle-même pour un maire et ensuite on fait UN MINIMUM confiance. C'est la base du fonctionnement démocratique. ON NE PEUT PAS à chaque instant tout remettre en question. Le maire précédent,

en l'occurrence la mairesse, avait déjà terminé son mandat, découragée par les critiques négatives à tout va. Le maire actuel n'échappe pas au phénomène et fait face régulièrement à des situations absurdes. Entre celui qui veut absolument rouler sur un enrobé chaud qui vient d'être posé sous un soleil brûlant - celui qui s'offusque des lampadaires trop faibles installés sur la place dans le même temps qu'une autre veut porter plainte parce qu'ils l'éblouissent – celui qui dit qu'on l'emmerde parce qu'on lui demande de couper des branches qui débordent sur le domaine public – le parent d'élève qui veut porter plainte car la nouvelle place est dangereuse alors que ce sont ses représentants élus qui en ont demandé l'aménagement – les individus alcoolisés qui au marché des saveurs insultent l'organisateur et provoquent quasiment sa démission - il y a de quoi s'arracher les cheveux.

Alors STOP ! S'il est vrai que le français en général est reconnu comme râleur, il n'est pas moins vrai que certains florimontois doivent arrêter de ne voir que leur nombril, râler un peu moins MAIS réfléchir et dialoguer un peu plus. Ou alors, s'ils savent tellement mieux faire, qu'ils constituent une nouvelle équipe municipale qui tient la route ; nous les aiderons à organiser des élections anticipées.

Nous avons un maire qui se donne à 200% pour sa commune. Des adjoints qui le secondent au mieux. Des conseillers solidaires, très présents. Mais ils ont tous leurs limites. Et ils ont des dossiers nombreux et souvent compliqués à gérer. Et ils le font.

Alors je suggère aux esprits chagrins qui se complaisent dans la critique négative de réfléchir un peu plus loin que le bout de leur nez : que se passera-t-il demain si la prochaine crise de découragement de notre maire, de ses adjoints ou de l'équipe vient à bout de leur patience ? Existe-t-il un plan B ? Lequel ?

Pour terminer, un grand merci à tous les autres, les gens respectueux et positifs qui sont heureusement la grande majorité. Merci à tous les bénévoles qui donnent un bel exemple de citoyenneté. Ce sont tous ces autres-là qui nous permettent de tenir et de croire encore à la démocratie au niveau d'une commune. Pour le moment !



➤ Succursale déchetterie de Fèche à l'entrée de Florimont Le projet suit son cours. Il a été retardé par des fouilles obligatoires de recherche de vestiges romains

➤ La tour : La direction des monuments historiques et l'association CSV se sont déplacés pour visiter les lieux. Réflexion en cours pour le devenir de ce lieu emblématique de la commune.

➤ Conseil d'école du 21/6/2016 : Effectifs élèves rentrée 2016 : Courtelevant : 1 classe de 9 GS et 14 CP. Florimont : 2 classes dont une avec 2 CE1 et 15 CE2 et l'autre avec 7 CM1 et 12 CM2. Un effectif total de 59 élèves pour le RPI. A la rentrée 2017, 12 élèves partiront donc au collège, avec un risque de fermeture de classe pour notre RPI. A moyen terme, la création d'une école intercommunale sur 3 ou 4 communes, avec cantine et services périscolaires, par exemple entre Florimont et Courtelevant, pourrait être une solution pour sauvegarder nos classes. A la rentrée, un document rédigé par les communes sera distribué aux enfants, concernant la discipline dans le bus de transport scolaire.

➤ Dates des futures élections : Présidentielles : 23/4 et 7/5/2017 Législatives : 11/6 et 18/6/2017

➤ Education à la santé : Des réunions seront organisées pour Courcelles-Courtelevant-Florimont à l'attention des plus de 55 ans, pour un programme d'aide à la mémoire.

➤ Nichoires à hirondelles : Le matériel est prêt pour 2 nichoires. Ils seront installés prochainement.

➤ Débarras à l'arrière de la mairie-école : il sera supprimé pour dégager un peu d'espace le long du mur en pierres.